

AA140

BASES

2 jours 14 heures

1 037 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Garanties de prévoyance dans le contrat d'assurance collective

Du régime obligatoire à l'application du contrat

OBJECTIFS

- **Déterminer** les limites des régimes légaux de prévoyance et définir le cadre juridique des régimes conventionnels de la prévoyance
- **Définir** le contenu des garanties complémentaires de prévoyance en fonction des besoins de l'entreprise, de ses salariés et de l'offre des assureurs
- **Appréhender** leurs mécanismes de souscription et de gestion

PROGRAMME

A. BASES LÉGALES ET CONVENTIONNELLES DES RÉGIMES DE PRÉVOYANCE

1. Régime obligatoire de l'Assurance Maladie
2. Régime conventionnel de la loi de mensualisation
3. Régimes de protection sociale complémentaire conventionnelle

B. COUVERTURES DE PRÉVOYANCE DANS L'ENTREPRISE

1. Besoin et garanties :
 - nature des garanties complémentaires ; niveau de garanties (capitaux, indemnités journalières, franchises, majorations..)
2. Catégorie bénéficiaire :
 - catégories objectives ; adhésion obligatoire ou facultative ; cas des mandataires sociaux
3. Choix de l'assureur :
 - compagnie d'assurance, mutuelle, institution de prévoyance
 - clauses (désignation, migration, recommandation)

C. GESTION DU CONTRAT

1. Règlement des cotisations
2. Règlement des prestations :
 - procédures et obligations de l'assureur et de l'employeur
3. Mécanismes et conséquences de la fin du contrat

PUBLIC

- Gestionnaires de contrat vie collective
- Chargés de clientèle
- Agents généraux
- Courtiers

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.
AA256 - AA257 - AL140

POINTS FORTS

Validation des principes clés des régimes sociaux obligatoires. Analyse d'un contrat de prévoyance à travers l'étude des conditions générales, des différentes garanties et du rôle du comité d'entreprise.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance de personnes, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

3 et 4 juillet 
6 et 7 novembre

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.